



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : générale
9 juillet 2010

Français
Original : anglais



**Vingt-deuxième réunion des Parties au
Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone**
Bangkok, 8-12 novembre 2010

Ordre du jour provisoire

I. Segment préparatoire (8-10 novembre 2010)

1. Ouverture du segment préparatoire :
 - a) Déclaration d'un (de) représentant(s) du Gouvernement thaïlandais;
 - b) Déclaration d'un (de) représentant(s) du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour du segment préparatoire;
 - b) Organisation des travaux.
3. Examen de la composition des organes du Protocole de Montréal pour 2011 :
 - a) Membres du Comité d'application;
 - b) Membres du Comité exécutif du Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal;
 - c) Coprésidents du Groupe de travail à composition non limitée.
 - d) Coprésidents des Groupes d'évaluation.
4. Rapports financiers des Fonds d'affectation spéciale de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, et budgets du Protocole de Montréal.
5. Questions relatives au mécanisme de financement institué par l'article 10 du Protocole de Montréal :
 - a) Cadre d'une évaluation du mécanisme de financement du Protocole de Montréal (décision XXI/28);
 - b) Cadre d'une étude sur la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période 2012-2014;

* Nouveau tirage pour raisons techniques en date du 6 octobre 2010.

- c) Évaluation des directives concernant les hydrochlorofluorocarbones approuvées par le Comité exécutif du Fonds multilatéral;
6. Situation des hydrochlorofluorocarbones présents dans les polyoles en tant que substances réglementées par le Protocole de Montréal.
7. Gestion écologiquement rationnelle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone en réserve :
 - a) Techniques et installations de destruction de substances qui appauvrissent la couche d'ozone;
 - b) Gestion écologiquement rationnelle des substances qui appauvrissent la couche d'ozone en réserve;
8. Projets d'amendement au Protocole de Montréal.
9. Élimination du HFC-23 en tant que sous-produit de la fabrication du HCFC-22.
10. Questions relatives aux dérogations à l'article 2 du Protocole de Montréal :
 - a) Demandes de dérogations pour utilisations critiques pour 2011 et 2012;
 - b) Utilisations du bromure de méthyle pour la quarantaine et les traitements préalables à l'expédition;
 - c) Demandes de dérogation pour utilisations essentielles pour 2011;
 - d) Utilisations de substances qui appauvrissent la couche d'ozone en laboratoire et à des fins d'analyse (décision XXI/6);
 - e) Questions relatives à l'utilisation de substances réglementées comme agents de transformation (décision XXI/3).
11. Situation spéciale d'Haïti.
12. Questions relatives au respect et à la communication des données :
 - a) Prise en compte des stocks de substances qui appauvrissent la couche d'ozone au regard du respect du Protocole;
 - b) Présentation et examen des travaux et des recommandations du Comité d'application.
13. Questions diverses.

II. Segment de haut niveau (11 et 12 novembre 2010)

1. Ouverture du segment de haut niveau :
 - a) Déclarations d'un (de) représentant(s) du Gouvernement thaïlandais;
 - b) Déclarations d'un (de) représentant(s) de l'Organisation des Nations Unies;
 - c) Déclaration du Président de la vingtième et unième Réunion des Parties.
2. Questions d'organisation :
 - a) Élection du Bureau de la vingt-deuxième Réunion des Parties;
 - b) Adoption de l'ordre du jour de la vingt-deuxième Réunion des Parties;
 - c) Organisation des travaux;
 - d) Vérification des pouvoirs des représentants.
3. État de ratification de la Convention de Vienne, du Protocole de Montréal et des Amendements au Protocole de Montréal.
4. Présentation, par les Groupes d'évaluation, de leur évaluation quadriennale.
5. Exposé du Président du Comité exécutif du Fonds multilatéral sur les travaux du Comité exécutif, du secrétariat du Fonds multilatéral et des organismes d'exécution du Fonds.
6. Déclarations des chefs de délégation.

7. Rapport des Coprésidents sur le segment préparatoire et examen des décisions recommandées à la vingt-deuxième Réunion des Parties pour adoption.
 8. Dates et lieu de la vingt-troisième réunion des Parties.
 9. Questions diverses.
 10. Adoption des décisions de la vingt-deuxième Réunion des Parties.
 11. Adoption du rapport de la vingt-deuxième Réunion des Parties.
 12. Clôture de la réunion.
-